

Gender Budgeting

FEDER et Fonds de cohésion (mêmes indicateurs communs)

Objectif stratégique no 1

Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation vers une économie intelligente et innovante

i. Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe →

ii. Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics →

iii. Renforcer la croissance et la compétitivité des PME →

iv. Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise →

Objectif stratégique no 2

Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique et de la prévention des risques

i. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique →

ii. Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables →

iii. Développer des systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local →

iv. Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes →

v. Promouvoir la gestion durable de l'eau →

vi. Favoriser la transition vers une économie circulaire →

vii. Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution →

Objectif stratégique no 3

Une Europe plus connectée par l'amélioration de la mobilité et de la connectivité régionale aux TIC

i. Renforcer la connectivité numérique →

ii. Développer un RTE-T durable, intelligent, sûr, intermodal et résilient face au changement climatique^[4] →

iii. Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face au changement climatique aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière →

Objectif stratégique no 4

Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux

i. Améliorer l'efficacité des marchés du travail et l'accès à un emploi de qualité grâce au développement de l'innovation et des infrastructures en matière sociale →

ii. Améliorer l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures →

iii. Renforcer l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux →

iv. Garantir l'égalité de l'accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primaires →

Footnotes

[1] CCO: indicateur commun de réalisation de base (Core Common Output Indicator).

[2] CCR: indicateur commun de résultat de base (Core Common Result Indicator).

[3] Les indicateurs devraient être établis sous forme de nombres et/ou de proportions, par exemple d'entreprises appartenant à des femmes et à des hommes. Il est préférable de se concentrer sur les proportions (en %), car les simples chiffres ne sont pas la solution idéale pour les indicateurs.

[4] Réseau transeuropéen de transport
